



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME

Direction de la Cohésion Sociale
et du Développement Durable

le 21 août 2008

Bureau de l'Environnement
et du Développement Durable

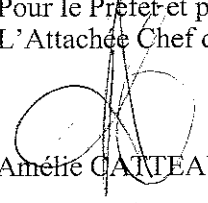
**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Le Préfet de la Région Picardie, Préfet de la Somme donne acte à la S.N.C. "TOTALGAZ" sise 49 avenue du Général de Gaulle à PUTEAUX 92445, de son projet d'implanter une nouvelle protection incendie sur son site de stockage de combustible inflammable situé sur le territoire de la commune d'HUPPY lieu-dit "vers Onicourt".

Ce projet n'est pas de nature à entraîner une modification du récépissé de déclaration délivré le 08 février 2005 qui demeure toujours valable.

Suite à une erreur matérielle, le présent acte annule et remplace celui délivré le 07 août 2008.

Pour le Préfet et par délégation,
L'Attachée Chef de Bureau


Amélie CATTEAU

Copie adressée à :

Monsieur le maire de HUPPY

- ⇒ s/c de madame le sous-préfet de l'arrondissement de ABBEVILLE
- ⇒ Madame la directrice régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie
- ⇒ Monsieur l'inspecteur des installations classées
- ⇒ Monsieur le directeur départemental de l'équipement de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Somme
- ⇒ Madame la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des services vétérinaires de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur du service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civiles